

les
SAS

Bulletin historique des Anciens



des Affaires Algériennes





7 rue Pierre Girard 75019 PARIS
Tél & fax : 01 42 45 44 16
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association
LES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES
dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Mughaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie, son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascen-

dants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont: les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents...

Sa durée est illimitée.

L'Assemblée Générale 1999 a modifié les Statuts: désormais, l'Association est ouverte non seulement aux anciens des S.A.S, mais aussi aux anciens des C.A.S. des Affaires Sahariennes.

COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION au 30 janvier 2000

Vice-Président d'Honneur : *Pierre CHARIÉ-MARSAINE*
Président : *Daniel ABOLIVIER*
Vice-Présidents : *André WORMSER, Henri BURTHEY*
Trésorier : *Jessé BAYLE*
Membres : *Général Jean-Pierre VIEILLARD, Jean-José ARCHIMBAUD*
..... *Philippe AUBERT, Gilles DURTELLE de SAINT-SAUVEUR*

Le bulletin porte le numéro 13 de la série nouvelle créée en octobre 1994.
Les numéros 7 (mars 97) et 8 (février 98) sont des bulletins "internes"
n'appartenant pas à la série des "Bulletins Historiques".

Le Mot du Président

L'actualité a conduit à bouleverser le contenu de ce 13^{ème} "Bulletin Historique des S.A.S."

Nous avons appris, en effet, le décès de notre camarade le Lt-Colonel Maurice Bénos, le 1^{er} février dernier. Maurice Bénos a dirigé le Cours des Affaires Algériennes et c'est là que je l'ai connu. Les anciens élèves ont gardé de lui le souvenir d'un brillant officier et d'un homme de cœur.

Nous lui rendons hommage en publiant l'allocution qu'il avait prononcée à l'ouverture du deuxième Cours des Affaires Algériennes (58/59); c'est toute la politique du Service, visant à créer une Algérie plus fraternelle. Le récit par le "Cdt Bénos" lui-même de l'incident qui l'avait opposé au Délégué Général Delouvrier alors que l'on apposait une plaque en mémoire du Lt Yves Schoen, ancien élève du Cours, mort pour la France en février 59, illustre parfaitement la personnalité de Maurice Bénos. La lettre de notre camarade Jean-Pierre Sénat, qui représentait l'Association aux obsèques du Lt-Colonel Bénos, reflète bien l'émotion ressentie par l'assistance nombreuse.

Je voudrais témoigner de l'attachement de l'Officier de Tirailleurs Algériens et des Affaires Algériennes à nos frères d'armes Musulmans en publiant son beau poème dédié au "Turco" de Chanteau.

Je renouvelle nos condoléances à Madame Bénos et à ses enfants.

Ce bulletin réserve aussi une place importante au Colloque organisé par le Comité National pour les Musulmans Français - dont l'Association est membre - le 22 octobre 1999, au Sénat, sur les "Harkis".

Quant à l'assistance, on peut dire que le colloque a été un succès, beaucoup de personnalités et aussi de "Harkis" étaient venus.

Je reproduis les interventions de ceux qui "*parlaient avec leur tête et avec leur cœur*" et pas seulement "*avec leur bouche*", comme m'a dit un "Chibani" présent! Je n'ai malheureusement pas obtenu le script de la remarquable intervention impromptue de Mohand Oubechou, fils de Harki, major de l'Ecole Normale Supérieure; ce n'est que partie remise.

Mon intervention "n'a pas fait dans la dentelle"! Je me suis contenté de décrire le traitement par l'Administration de dix dossiers d'anciens Moghaznis et "Harkis" .. Certains dossiers traînent depuis 1991...

Il est triste de constater que les media ont gardé un silence total sur le colloque.

J'ai écrit au Président de la République, au Premier Ministre et au Ministre de la Défense pour protester contre la proposition de loi de faire du 19 mars une Journée de Célébration de la fin de la "Guerre d'Algérie"; j'ai reçu l'assurance qu'aucune date ne sera choisie tant que toutes les Associations d'Anciens Combattants d'Algérie ne se seront pas mises d'accord sur une date...

Je remercie les nombreux camarades qui nous ont envoyé leurs vœux de nouvel an; comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, je leur souhaite aussi une bonne année 2000!

Cordialement vôtre,

Daniel ABOLIVIER

LE COLONEL BENOS NOUS A QUITTÉS

Le colonel Bénos nous a quittés. C'était à Montpellier, ce samedi 5 février, au milieu de sa famille tendrement unie et d'une nombreuse assistance. Tout homme connaît dans sa vie plusieurs pages, surtout à notre époque. Celle que le commandant Bénos a écrite aux Affaires Algériennes, comme Directeur du Cours de formation des officiers SAS, était très présente durant cette cérémonie. Une cérémonie toute simple et pourtant chargée d'émotion et de tendresse.

Nous étions deux pour représenter les anciens du Cours, sachant que tous les autres étaient présents par le cœur et le souvenir. C'est ce que nous avons dit à Madame Bénos et à sa famille. Nous n'avons pu manquer d'évoquer avec elle ces belles journées de mai 1999 qui avaient réuni autour du "Commandant" une dizaine d'anciens et leurs épouses. Huit mois à peine, une image gravée à jamais dans nos mémoires! Madame Bénos nous a dit combien son

mari avait été sensible à ce climat d'amitié et comment ces deux jours avaient été un des derniers rayons de soleil avant le grand départ.

Ce départ ne nous laisse pas découragés. Le parcours sans faute incite à l'espérance. Il nous aide à comprendre



comment le monde reconnaît et honore, au soir d'une vie, les valeurs de respect et de fidélité vécues en vérité. *"Nous devons aimer non pas avec des paroles et des discours, mais par des actes et en vérité"*. C'était le thème choisi pour notre méditation lors de la messe. (1^{ère} lettre de Saint-Jean). En égrenant avec beaucoup d'émotion - parfois teintée d'humour - une belle litanie de mots, enfants et petits-enfants ont su faire partager à l'assistance ce qui les a marqués, ce qu'ils

ont retenu du message d'une longue vie : *"Écoute, courtoisie, tendresse, élégance, respect, tolérance... et bien d'autres, auxquels s'ajoutent les images d'autrefois: Constantine, SAS..."*. ●

Jean-Pierre SÉNAT - 4^{ème} Cours des Affaires Algériennes - Chef de SAS du GHRIB (Miliana)

OUVERTURE DU 4^{ème} COURS DE FORMATION DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

(1^{er} Octobre 1959)

Allocution du Chef de Bataillon M. BENOS, directeur du Cours

Messieurs,

En vous souhaitant la bienvenue, j'affirme à nouveau avec un minimum de solennité ce que j'ai déjà exprimé à chacun d'entre vous: notre satisfaction et notre fierté à diriger votre groupe encore jeune, déjà sympathique, et que nous espérons ardent.

Certes, vous venez pour apprendre, mais vos études antérieures, vos états de service, votre expérience, et surtout la foi qui a guidé votre choix garantissent que vos instructeurs travailleront sur une bonne terre avide de s'enrichir pour mieux produire.

L'origine du service

La rébellion sanglante qui s'est manifestée depuis le 1^{er} novembre 1954 a fait, entre autre, apparaître dans ce pays une coupure totale entre le pouvoir central et la majorité de la communauté musulmane, conséquence logique de la grave sous-administration du territoire.

Pour remédier rapidement à cette situation déplorable, le Gouverneur Général Soustelle créait, le 26 septembre 1955, le Service des Affaires Algériennes dans le but de renforcer et de prolonger l'action des Administrateurs Chefs de Communes.

Une partie des attributions de ces derniers allait être déconcentrée au profit de nouveaux cadres, chargés de reprendre contact avec la population.

La création du cours

L'idéal aurait été de disposer immédiatement d'Officiers spécialisés dans les tâches de contact et de rayonnement en milieu musulman. Une première expérience, antérieure d'ailleurs à la création du Service, avait été tentée avec succès dès le printemps 55 dans le Massif de l'Aurès, berceau de la rébellion, par quelques officiers d'Affaires Indigènes du MAROC magistralement dirigés par un chef prestigieux, le Général Parlange.

Mais les besoins dépassèrent très vite les ressources en spécialistes. Et, trois mois à peine après sa création, le service comptait déjà plus de 300 officiers de toutes origines.

Il fallait faire flèche de tout bois et jeter dans le bled des cadres rapidement informés, l'urgence des besoins ne

permettant que progressivement l'organisation à Alger de stages d'initiation. Cependant dans le courant de l'année 1956, le Chef du Service des Affaires Algériennes décidait de constituer par la base une hiérarchie spéciale d'officiers d'active, qualifiés et volontaires. Le premier cours de formation fut ouvert en octobre 1956 dans ce but précis.

Le programme

Mais, tandis que les SAS apparaissaient très vite comme une pièce maîtresse de

l'entreprise de rénovation de l'Algérie, l'évolution des événements entraînait parallèlement un élargissement des missions imparties aux maîtres d'œuvre de la pacification.

C'est en tenant largement compte de cette évolution que la Direction du Cours a élaboré les grandes lignes d'un Programme - d'ailleurs nullement figé - dont je vais maintenant vous entretenir.

Soucieux de nous adapter au mieux aux impératifs permanents de la mission que vous avez volontairement choisi de remplir, nous avons fait leur juste place aux réalités du présent, et plus encore aux perspectives d'avenir.

Préalablement à votre formation en tant que futurs chefs de SAS, il nous a paru indispensable de bien situer notre problème dans le contexte général

d'un monde ébranlé par d'énormes remous qui menacent à tout moment de le disloquer.

Les trois quarts de la population mondiale prenant conscience de leur situation misérable en demandent raison à l'autre quart, cependant que le processus de décolonisation achève de secouer les Grands Empires Européens.

Parallèlement l'Islam, en pleine expansion, se fait l'instrument de l'arabisme et cherche à s'imposer comme une force médiane qui se veut

**Remettre en cause
ce que les marxistes
et leurs compagnons
de route appellent
le sens de l'histoire**

indépendante, faisant preuve d'un dynamisme désordonné mais indiscutable, et cherchant désespérément son équilibre.

Enfin le marxisme-léninisme poursuit, par les moyens les plus insidieux, une lutte implacable pour la conquête du monde et exploite habilement toutes les ressources de la guerre révolutionnaire.

Dans ce monde en effervescence, l'Algérie apparaît justement comme un lieu de rencontre, entre ceux qui ont faim et ceux qui sont nantis, aux marches de deux continents complémentaires, et comme un terrain d'affrontement entre civilisations inconciliables.

Quel rôle est-elle appelée à jouer? Comment se présente-t-elle?

Quel est son passé, dont la connaissance nous aidera à comprendre son présent et à supputer son avenir, nécessairement dépendant des grandes forces qui animent notre planète?

Nous le saurons en étudiant son histoire, sa géographie, sa population, ses ressources, son organisation administrative et judiciaire, ses institutions.

La mission que les sacrifices déjà consentis, les droits acquis, l'idéal de notre pays confèrent ici à la France, mission dont chacun reconnaît aujourd'hui qu'elle doit réussir pour notre honneur et la sauvegarde de notre existence, voilà un objet d'étude essentiel!..

Remettre en cause ce que les marxistes et leurs compagnons de route appellent le sens de l'histoire, refuser de considérer comme fatal le mythe de l'indépendance, faire en sorte que, conformément aux vœux exprimés d'un seul élan par ses habitants, en ces jours exaltants de mai 1958, l'Algérie se renouvelle dans la France et par la France!..

C'est là une œuvre de longue haleine qui implique des impératifs immédiats ou à terme, mais de toute manière un effort gigantesque dans tous les domaines et surtout dans celui des hommes et de leur

La France a un plan dont l'objectif est la promotion nécessaire, inéluctable, d'une société en grande partie moyennageuse

économie. Un effort que conditionne d'abord la pacification du pays, par la suppression totale de la rébellion, mais tout autant par l'élimination tenace, acharnée de ce qui lui a permis de se manifester, puis de se développer et de durer: cette grande misère physique et intellectuelle qui afflige les 7/10^{èmes} des femmes et des hommes de ce pays.

Pour ce faire, la France a un plan dont l'objectif est la promotion nécessaire, inéluctable, d'une société en grande partie moyennageuse. Pour réaliser son plan, la France a besoin

d'organisateur certes, elle a besoin d'argent, mais avant tout, elle a besoin de missionnaires.

Au-delà des textes, des décrets et des directives, vous serez d'abord ces missionnaires. Voilà, en pleine lumière, le rôle qui vous attend et auquel vous allez vous préparer.

Mais puisque la condition préalable à la mise en œuvre et surtout à la réussite du plan français c'est la paix, il convient de voir comment se présentent ceux qui la troublent, quelles sont leurs manifestations, leur organisation, leurs méthodes et leurs perspectives.

Votre mission, votre terrain, votre ennemi étant déterminés, il conviendra de vous donner ou de vous faire connaître les moyens dont vous allez disposer pour mener à bien votre tâche.

Vous savez déjà qu'avant tout il vous faut **aimer** et pour **aimer** il faut d'abord comprendre.

C'est pourquoi nous avons réservé une place si importante à l'étude des principales langues parlées dans ce pays qui sont, avec la nôtre, l'arabe et le kabyle.

Puis il faudra convaincre, agir avec, faire agir, et nous rechercherons les méthodes les plus susceptibles d'atteler des gens de fonctions, de conceptions et d'origines différents à une œuvre commune. Dans ce but, les principes de l'action

LE TURCO DE CHANTEAU

C'était en 70 : trois mois après Sedan.
Un sinistre combat, un désastre sanglant...
Les Prussiens, trop puissants, défaisaient notre armée.

Dans la boue, dans le froid, le givre des forêts,
La retraite était rude... nos chefs désemparés,
et notre Capitale, désormais encerclée!...
Fantassins, mitrailleurs, cavaliers, artilleurs:
Ceux qui n'étaient pas morts, combattaient pour l'honneur;

Et parmi eux, ce cinq décembre, un Tirailleur!
S.N.P. Mohamed... Profession : baroudeur.
Vient-il de Froeschwiller, Wissembourg? ou Nancy?...
On ne sait mais : "**Présent**" ! Blessé à Chevilly,
il a franchi la Loire avec des rescapés,
Traversé Orléans, combattu à Saint Lyé...
Hagard, exténué... il arrive à Chanteau
Il titube... On le soigne, il boit un bouillon chaud
Chez un vieux paysan qui lave sa blessure,
Garnit son havresac; mais... le coin n'est pas sûr...

Bon soldat, requinqué, et déjà reparti...
Ne sachant où aller, il se perd dans la nuit...
Épuisé, mort de faim, à nouveau recueilli,
Là devant un bon feu, il nettoie son fusil
Et retourne au combat... aperçoit l'ennemi;
Alors, genou à terre, il prépare ses cartouches
Ce vrai français de cœur, sinon français de souche;
... Les voilà!... Ils arrivent, au tournant de la route;
Ses balles meurtrières sèment, en vain, leur dérouté.
...Sa jambe est fracassée: mourant il tire encore...
Puis rend son âme à Dieu, à la France, son corps!
Et c'est la fin glorieuse du valeureux TURCO
Qui, pour notre patrie, est tombé à Chanteau!

Entretien sa tombe, avec grand dévouement,
Le Souvenir Français fleurit le mausolée
Que le petit village a voulu ériger,
Afin qu'on n'oublie pas ce vaillant combattant.

Nous, dans notre annuaire, nous sommes convenus
De lui donner un nom : LE TURCO INCONNU !



À Montpellier, le 25 juin 1989.
Lieutenant Colonel Maurice BÉDOS
Vice-Président de l'Amicale
des Anciens du 3^{ème} R.T.A.

(suite de p. 6 ►)

coopérative seront étudiés avec le concours d'une équipe parfaitement prévenue des tâches qui vous attendent.

Par ailleurs, vous serez initiés au maniement des moyens matériels administratifs et financiers qui concrétiseront votre action. Vous devrez apprendre le fonctionnement des grands services qui n'ont d'autre raison d'être que la défense des populations contre la maladie, la misère et l'ignorance, d'autre but que de permettre et d'accélérer leur évolution :

- A.M.G.
- Paysannat
- Hydraulique
- Reconstruction
- Scolarisation
- Formation professionnelle

Vous vous préparerez ainsi à joindre vos efforts à ceux qui déploient dans le même but les 5^{ème} Bureaux de l'Armée.

Alors, au terme de ces vastes études, faites avant tout de travail personnel et de réflexion, vous partirez dans vos circonscriptions enrichis de nouvelles connaissances et pénétrés des idées directrices qui, sur place devront guider votre action.

Nous demanderons à chacun d'entre vous beaucoup de travail, d'intelligence aussi car il faudra vous adapter rapidement à la recherche et à la réflexion dans des domaines forts divers et souvent entièrement nouveaux pour vous.

Soyez convaincus que nous vous aiderons de notre mieux.

Que l'amitié la plus vive vous lie rapidement les uns aux autres, afin qu'un climat agréable et confiant préside à nos entretiens, à vos travaux, en un mot à votre formation.

Et pour conclure, faisant confiance à chacun d'entre vous, je veux vous assurer du dévouement total qui vous est acquis d'avance de l'équipe chargée de ce cours.

Elle se donnera, quant à elle, avec toutes ses forces et toute son âme, afin de contribuer de son mieux, par votre intermédiaire, dans l'étroit créneau qui la réunit sur le métier, au renouvellement et à la promotion de l'Algérie Française. ●

LA FIN DE MA MISSION AUX A.A.

par Maurice Bénos

Le Lieutenant Yves Schœn, chef de SAS à l'Alma est tué. C'est, pour tous les officiers SAS, une immense tristesse et un choc.

Pour honorer son souvenir, il est décidé que la salle de Cours des AA portera son nom qui sera aussi le nom de baptême de la dernière promotion.

Monsieur Delouvrier fait savoir qu'il assistera à l'inauguration de la salle et me prie de préparer une allocution à laquelle il sera seul à répondre.

Je soumetts donc le texte à son approbation et à celle du Général Partiot, le texte qui suit et que je vais prononcer le 2 juillet 1960 devant le Gouverneur Général entouré de tout un aréopage de généraux et devant une promotion d'officiers SAS.

"Devant cette plaque sobre qui perpétuera ici le souvenir du premier et du meilleur d'entre eux, ils affirment de toutes leurs forces, leur volonté de fai-

re en sorte que le sacrifice si purement, si naturellement et simplement consenti par le lieutenant Yves Schœn, ne soit pas inutile afin qu'ils n'aient pas à se demander un jour si ce jeune et merveilleux officier tué au combat est bien mort pour la France".

Monsieur Delouvrier, de façon imprévisible, me rétorque, en fulminant, que "Tout officier qui meurt ici meurt pour la France", et il quitte la salle très nerveusement, suivi de ceux qui l'accompagnaient.

Une heure après, il me fait savoir par le Général Partiot que je dois immédiatement quitter l'Algérie et rentrer en France, mais qu'il me garde toute son estime...

Je n'ai que faire de son estime mais il a par contre perdu la mienne.

C'est pour moi, la fin d'une mission dans laquelle j'ai mis toute ma foi et mon cœur. ●

COLLOQUE SUR LES HARKIS, AU SÉNAT, LE 22 OCTOBRE 1999

*organisé par le Comité National
pour les Musulmans en France*



“LES HARKIS ET LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À OMBRE ET LUMIÈRES”

Notre Vice-Président, André Wormser, au nom du Comité National pour les Musulmans Français qu'il préside, accueille les participants et remercie les hautes personnalités rassemblées en ce lieu prestigieux par l'intérêt porté à la cause harki pour une démarche de réflexion.

Il y a grande urgence, après 37 ans de militantisme, à faire le point des échecs, des succès, des problèmes d'identité, de mémoire, de citoyenneté, des frustrations et malentendus.

En effet, l'âge moyen des harkis ayant porté les armes de la France

est de 70 ans; il y a aussi les familles, une deuxième génération et déjà une troisième, que l'on voudrait ici celles de l'assimilation dont la crise de conscience est plus aigüe, l'indifférence de la nation mieux perçue et avec qui nous demandons à la France que vienne enfin le moment des regrets, des excuses et surtout de la réparation.



Au nom de l'Association “Agir pour les Harkis”, Monsieur Mohand Hamoumou, Docteur en Sociologie, dénonce une carence en matière d'écoute et de concertation.

Après la Cour des Comptes, il déplore que, depuis 37 ans, les politiques aient légiféré et les fonctionnaires administrés sans se soucier vraiment de la population concernée.

Mohand Hamoumou rappelle l'enquête réalisée en 1990, à l'initiative du Président Wormser auprès de l'ensemble de la population harki du Puy de Dôme (1065 personnes) et souligne l'intérêt de la réactualiser en étendant sa base géographique (Auvergne, Normandie, PACA, Picardie).

Il s'agira d'évaluer la pertinence et l'impact des mesures prises,

d'apprécier et relativiser l'intégration des “générations” harki en mettant en évidence la pondération du sentiment d'appartenance (communauté française et monde musulman) et du langage parlé à la maison, de connaître les préoccupations immédiates et les attentes, à la reconnaissance par l'État de ses fautes, erreurs et responsabilités.

Monsieur Hamoumou souligne qu'il s'agit fondamentalement de cela: avant la réparation, il faut d'abord cette reconnaissance sinon on resterait toujours dans une logique d'assistance. ●

JUSTICE POUR LES HARKIS

intervention de Madame D. SCHNAPPER

au Colloque organisé par le Comité National pour les Musulmans Français

Ceux que l'on appelle les harkis ne sont pas un groupe ethnique. On n'est pas harki de génération en génération. Ce sont des citoyens français. Mais ils ont été des victimes de l'histoire, ils ont été les prisonniers d'un piège historique. C'est ce destin particulier qui les a constitués en une collectivité historique.

Certains d'entre eux ont fait l'expérience douloureuse de la trahison et de l'injustice, d'autres, la plupart d'entre eux, maintenant que les années ont passé, ont hérité du souvenir de la blessure qui a été infligée à leur père ou à leur grand-père. Si l'on n'est pas harki de génération en génération, il n'en est pas moins vrai que le souvenir du malheur,

lui, se transmet de génération en génération.

Or, que nous apprennent les travaux de Mohand Hamoumou, qui fut mon étudiant et dont les travaux m'ont sensibilisée au drame des harkis, et d'autres travaux historiques?

Que le choix en faveur de la France au cours de la guerre d'indépendance, qui fut aussi

une guerre civile, fut souvent lié à l'adhésion à la France et aux droits de l'homme, parfois au hasard de la guerre et des liens familiaux, parfois au refus du terrorisme du FLN.

La vérité n'est jamais simple. Mais, supplétifs recrutés par l'armée ou cadres de l'administration coloniale, tous sont devenus des victimes, constitués en collectivité historique par ce destin tragique. Ce que nous apprennent aussi les travaux des historiens, c'est que le chef de l'État ne s'embarrassait pas de considérations morales.

Lorsque furent signés les accords d'Évian, malgré les engagements pris et après quelques semaines pendant lesquelles rien ou presque rien ne se passa, beaucoup d'entre eux (100 000, 150 000 ?) furent massacrés par le FLN victorieux. Les autorités militaires avaient reçu de Paris l'ordre de ne pas intervenir.

C'est en désobéissant aux ordres du pouvoir politique qu'un certain nombre d'officiers, qui ne pouvaient pas accepter de renier leur parole, sauvèrent certains d'entre eux et les rapatrièrent en France. Ils y furent mal accueillis, pour parler en termes neutres.

C'est que leur existence même gênait pour relire glorieusement l'histoire de la guerre. Par leur existence, ils empêchaient d'oublier la sale guerre qui avait été menée en Algérie. Les Français préféraient écouter le verbe du général de Gaulle qui transfigurait les événements en victoire

de la France; désormais, la France, débarrassée de la dernière guerre coloniale, était libre de se consacrer à la grande politique mondiale.

Les intellectuels de gauche, spécialisés dans la défense des victimes, avaient été trop engagés dans le juste combat contre les tortures de l'armée française et

dans l'appui au FLN pour qu'ils pussent faire autre chose, au mieux, que de leur manifester, verbalement une fois, leur sympathie. Les défenseurs des harkis n'étaient pas dans le bon camp, et toutes les victimes n'ont pas droit à la même solidarité.

L'installation de la majorité des familles dans des camps ne faisait qu'illustrer le refus de

la France d'assumer son passé colonial. Quant au FLN, dans l'Algérie indépendante, il racontait son histoire sur le modèle de la résistance française au nazisme et il attribuait une fois pour toute le rôle de collaborateur au harkis.

Le FLN, d'un côté, la France gaulliste de 1962 de l'autre, ont donc gagné aux dépens des harkis la bataille de la mémoire de la résistance aux dépens des victimes non communistes des déportations.

Il ne faut pas sombrer dans un misérabilisme plus ou moins intéressé qui nourrit le cercle vicieux

de l'assistance. Aujourd'hui (et, là encore, les travaux de Mohand Hamoumou et d'autres le montrent), de nombreux enfants de harkis, par leur volonté et leurs efforts, soutenus par leurs parents, par l'action obscure et modeste des instituteurs, des tra-

vailleurs sociaux et de qu e l - qu e s uns de

Ce que les juifs ont demandé et obtenu, les enfants des harkis le demandent

leurs amis; je voudrais d'ailleurs rendre hommage à André Wormser qui n'a cessé d'être leur ami, et pas seulement au moment des élections, quand il s'agit d'obtenir leur voix.

Les juifs resteront toujours reconnaissants à Jacques Chirac, Président de la République, qui a reconnu la responsabilité de la France dans le statut des juifs d'octobre 1940 et dans les déportations. Jacques Chirac a compris que les fautes refoulées et les mensonges empoisonnent la vie de la démocratie. Ce que les juifs ont demandé et obtenu, les enfants de harkis le demandent.

Nous sommes tous heureux que les gouvernements algérien et français rapprochent aujourd'hui politiquement ces deux peuples qui ont été et sont toujours restés si proches. Veillons à ce que cette politique de réconciliation ne renouvelle pas le pacte honteux des deux mémoires nationales, qui se sont construites en 1962 en déniaient l'existence et le destin de ceux qui s'étaient engagés aux côtés de l'armée française. Veillons à ce

que cette réconciliation ne se réalise pas aux dépens de la vérité et des droits d'une partie des citoyens français.

La réconciliation entre l'Algérie et la France ne sera jamais complète si elle s'établit sur un déni de justice. C'est l'histoire qui a constitué les harkis et leurs familles en tant que collectivité historique, c'est en tant que collectivité historique qu'ils réclament la vérité.

Depuis 1962, les harkis ont été aidés et assistés, même si cela a souvent été de manière insuffisante. Mais ce n'est pas l'assistance qu'ils demandent aujourd'hui, c'est la reconnaissance, dans tous les sens du terme. Comme tous les citoyens d'une société démocratique, autant que tous les autres, ils ont droit à la vérité et à la justice.

La vérité n'est jamais simple

Une très importante communauté algérienne, dont de nombreux harkis ayant fait souche, est établie en France. Souhaitez-vous "le retour au pays" de vos compatriotes ?

Il ne m'appartient pas de juger d'un choix que les harkis ont fait en 1962. Cela dit, nos préoccupations d'aujourd'hui ont trait à l'impératif de rétablir la paix, de panser les blessures et aussi de réduire l'acuité des controverses stériles qui ont causé tant de dommages au pays. ●

LES HARKIS ET LA COMMUNAUTÉ NATIONALE, EST-IL DIT!

Intervention de Monsieur Smaïl BOUFHAL,
Maire Adjoint de Grand-Couronne (76)

Être français "tout court", c'est-à-dire exercer tous les attributs de la citoyenneté, telle est la revendication permanente des populations d'Algérie depuis le Sénatus-Consulte de 1865.

Malheureusement, l'esprit de la politique coloniale imposait alors un modèle d'assimilation niant une partie de soi sur le plan confessionnel et culturel.

Plus tard le projet Blum-Violette préconisait la citoyenneté à la "population indigène", mais il faudra attendre 1958 pour que les statuts d'indigénats soient annulés.*

Pourtant, la dénomination des Français-Musulmans reste employé tant par les administrations que par les associations d'entraide pour les personnes de statut civil de droit local "saisis par la nationalité algérienne" selon la forte expression du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité et à qui il fut imposé de souscrire - avant le 21 mars 1967 - une déclaration reconnaitive de la nationalité française.

A partir des années 1990, le mot "HARKIS" fait son apparition dans le vocabulaire usuel; il est repris dans les titres génériques des noms

d'associations et fait l'objet de reconnaissances ponctuelles, comme par exemple une rue à Grand-Couronne (76). Le terme "rapatriés d'origine Nord-Africaine" (R.O.N.A) succède alors à celui de "Français Musulmans".

Pour autant, l'Égalité et la Fraternité républicaines demandent à être "remis sur le métier". Il ne suffit pas de requalifier comme guerre les "événements d'Algérie".

Une citoyenneté à conquérir ne pourra se faire qu'après œuvre de vérité sur les massacres qui ont accompagné ces événements et suivi le scrutin d'autodétermination.

Une initiative parlementaire sera engagée prochainement pour la reconnaissance légale du massacre des HARKIS.

C'est à cette condition que la France sera en paix avec son passé algérien.

Smaïl BOUFHAL

* Note de la rédaction :

Cette tentative fut bafouée par l'ordonnance du 21 juillet 1962 selon laquelle seuls parmi les français domiciliés en Algérie à la date du scrutin d'autodétermination, les français de statut civil de droit commun ont conservé la nationalité française (art. 1).

L'HISTOIRE D'UN ABANDON

par Alain ROLLAT, journaliste au Monde

L'histoire des anciens harkis est celle d'un abandon pour raison d'État. Ces hommes ont été délibérément sacrifiés pour les besoins du compromis politique qui a permis la fin de la guerre d'Algérie. Ils sont devenus les oubliés de l'histoire, avant même d'en avoir conscience, le jour de la signature des accords d'Évian (...)

Leur sort était scellé à partir du moment où Charles de Gaulle avait décidé de reconnaître le FLN comme représentant exclusif de la population d'Algérie et d'accepter ses conditions. Dès lors que le chapitre II des accords du 16 mars 1962, consacré à la "protection des droits et libertés des citoyens algériens de statut civil de droit commun" n'évoquait pas les algériens de statut local, c'est-à-dire la majorité des musulmans pro-français, ceux-ci se retrouvaient sans aucune protection. L'indifférence de l'opinion publique et la cécité volontaire de l'administration ont fait le reste (...)

Il s'agissait d'aider à leur insertion sociale

Pendant une dizaine d'années, à partir de l'indépendance de l'Algérie, les gouvernements successifs ont paré au plus pressé : loger dans d'anciens camps militaires

(Larzac, Bias, Bourg-Lastic, Rivesaltes, etc...) ceux des anciens harkis et de leurs familles qui avaient réussi à se réfugier en France ; les nourrir, les employer. Il s'agissait ensuite d'aider à leur insertion sociale. Tous les secrétaires d'État aux Rapatriés ont multiplié les promesses en ce sens, mais les structures administratives créées à cet effet ont, en réalité, constitué des écrans supplémentaires, qui ont maintenu jusqu'à aujourd'hui cette communauté hors du droit commun en développant chez elle un besoin d'assistance d'autant plus vif qu'il s'enracinait dans un douloureux besoin de reconnaissance (...)

Tous les handicaps d'une population en extrême précarité

En 1972, un rapport dénombrait encore trois catégories de regroupement : 36 hameaux forestiers situés principalement dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon ; 17 cités urbaines (Amiens, Bourges, Lodève, Louviers, Montpellier, etc...) ; 2 cités d'accueil pour handicapés de toute sorte (les camps de Bias en Lot et Garonne et de Saint-Maurice l'Ardoise près de Saint Laurent des Arbres dans le Gard). Les premières révoltes

enregistrées dans les camps de Bias et de Saint Maurice l'Ardoise datent de 1975 (...)

Il ne reste plus que 12.000 anciens supplétifs répertoriés

En 1991, le rapport de la Mission de Réflexion sur la communauté rapatriée d'origine nord africaine, instituée par Monsieur Michel Rocard, insiste sur la nécessité de résorber d'urgence les fortes concentrations de Bias et de Jouques, ainsi que la Cité de la Briquetterie à Amiens "qui cumulent tous les handicaps d'une population en extrême précarité : paupérisation, échec scolaire massif, chômage catastrophique, petite délinquance et phénomène de racisme et d'exclusion".

Pourtant, selon ce rapport, "au moins 4 milliards de francs courants" ont été dépensés de 1962 à 1990, en faveur de l'ensemble des rapatriés d'origine nord-africaine. A en juger par le nombre des aides versées, il ne reste plus que 12.000 anciens supplétifs officiellement répertoriés parmi les quelque 450.000 Français musulmans relevant les délégations préfectorales aux rapatriés. Chez leurs enfants et petits-enfants, qui représentent désormais la moitié de la population de cette communauté, on dénombre 80%

A propos d'un extrait d'une interview accordée par le Président BOUTÉFLIKA

FIGARO MAGAZINE du 6/12/99
(propos recueillis par J.F. MONGIBEAU)

de sans emploi. A l'école, 15% seulement des enfants atteignent un niveau égal ou supérieur au BEPC, 40% n'ont aucun diplôme.(...)

Il aura donc fallu attendre près de trente ans et la révolte, cet été, d'une poignée de jeunes plus désespérés encore que leurs pères ou leurs grands-pères, pour voir enfin se lézarder le tabou de l'histoire des harkis, occultée depuis la fin de la guerre d'Algérie pour des raisons qui n'honorent personne, ni de ce côté-ci de la Méditerranée ni de l'autre.

Une double victoire psychologique

En assumant sans complexes leur condition de "fils de harkis", si longtemps connotée de façon péjorative, les adolescents de Bias, Fumel, Peveau, Narbonne, Jouques, Saint-Laurent des Arbres et d'ailleurs, ont remporté une double victoire psychologique. Sur eux-mêmes, d'abord, parce qu'ils sont parvenus à se réapproprier la mémoire de leur propre communauté que l'histoire officielle pensait avoir gommée; ensuite, sur la conspiration des silences ourdie tant en Algérie qu'en France à partir de 1962, avec des motivations différentes, mais un zèle égal. ●

Alain ROLLAT

Question: "Une très importante communauté algérienne, dont de nombreux harkis ayant fait souche, est établie en France. Souhaitez-vous le "retour au pays de vos compatriotes"?"

Réponse: "Les harkis ont choisi de rester français depuis 1954. Ils sont chez vous depuis 1962. C'est à moi de vous demander si vous avez créé pour eux une situation normale en France. L'Algérie n'est pas leur pays... Théoriquement, les harkis qui ont choisi de rester français ont autant de droits que de devoirs que donne la citoyenneté française. Mais, bien que je ne sois pas chargé ici de prendre leur défense, je n'ai pas l'impression que la politique de ghetto dans laquelle ils ont été confinés témoigne en faveur de quelque politique d'intégration que ce soit, passée, présente ou à venir.

Non, ce problème est un problème français. En se plaçant sur un plan strictement humanitaire et sans vouloir faire la moindre interférence dans les problèmes intérieurs de la France, ce problème interpelle la conscience humaine comme un immense problème des droits de l'homme. Mais cela est une autre histoire...

Le président algérien n'est peut-être pas le mieux placé pour critiquer la France en matière de traitement des "Harkis"! Il n'en reste pas moins que ses critiques sont historiquement fondées sur la triste réalité...

A propos de M. Boutéflika, une nouvelle brève dans un hebdomadaire annonçait récemment qu'il devrait se rendre à Verdun en juin prochain pour rendre hommage aux Algériens morts pour la France pendant la Grande Guerre.

Il peut s'agir d'un "ballon d'essai" pour tester la réaction des Français.

Cette visite serait acceptable si M. Boutéflika faisait à cette occasion repentance au nom de son pays pour les massacres d'Anciens Combattants pendant la guerre d'Algérie.

Les sept porte-drapeaux Anciens Combattants Musulmans de Mostaganem dont six furent successivement assassinés par le FLN et chaque fois remplacés par des volontaires, et le 7^{ème} laissé pour mort illustrent cette politique de terreur.

Si un ou deux camarades parisiens voulaient bien faire le recensement des Anciens Combattants Musulmans assassinés en consultant à la Bibliothèque Nationale les journaux algériens de l'époque relatant ces atrocités ou simplement la collection de l'Echo d'Alger possédée par la "Maison des Rapatriés", nous pourrions envoyer cette étude aux responsables français et algériens.

Daniel ABOLIVIER

*Cet article nous a été communiqué par un membre.
- son objectivité, sa clarté le distingue en effet de ce que nous
Nous remercions l'auteur, M. Philippe Denois et
l'autorisation de publier*

Le terme de harkis, tiré de l'arabe harka (mouvement), s'applique aux soldats de certaines unités supplétives autochtones d'Algérie engagées avec l'armée française contre la rébellion indépendantiste, de 1954 à 1962. Cette appellation s'est étendue abusivement à tout autochtone ayant pris le parti de la France durant la guerre d'Algérie, qu'il soit civil ou armé, ainsi qu'à sa famille. Depuis des siècles, la France armait pour son compte des ressortissants locaux dans les pays où elle exerçait son autorité. Selon cet usage, en Algérie, dès le début de la rébellion, les représentants des autorités françaises recherchèrent l'adhésion des musulmans à la lutte contre la subversion. Se fiant aux promesses des dirigeants de l'État, dont celles que fit le général de Gaulle jusqu'en 1960, ces représentants crurent que la France resterait durablement en Algérie. Ils transmièrent cette conviction aux musulmans algériens qu'ils enrôlaient. S'ajoutant aux unités d'autodéfense de villages et aux musulmans appelés ou engagés dans l'armée, trois corps d'autochtones furent créés: les harkas, unités mobiles responsables d'un secteur, jumelées avec les compagnies françaises, les maghzens, groupes statiques de moghaznis (sorte de gendarmes ruraux) placés sous l'autorité des Sections Administratives Spécialisées de l'armée chargées du développement rural (S.A.S.), et les Groupes mobiles de sécurité (G.M.S.) assimilés aux C.R.S. Le recrutement fut surtout collectif

dans les villages; parfois il s'opérait parmi des déserteurs de l'A.L.N (Armée de libération nationale). Les engagements étaient le plus souvent volontaires. Les motivations furent variées, selon le sociologue Mohand Hamoumou: patriotiques ou économiques pour certains, elles furent surtout d'ordre sécuritaire, les chefs de village voulant protéger la population contre les opérations de l'armée, et plus encore contre les incursions du F.L.N.

Les supplétifs furent surtout enrôlés de 1957 à 1960. Face aux succès français contre la rébellion interne, dont une partie voulut négocier (la wilaya IV, dirigée par Si Salah), la population hésitait à choisir son camp. Ces autochtones perdirent 5000 hommes, morts au combat ou disparus. Les désertions furent très rares. À partir de 1961, la politique française s'infléchit clairement vers l'indépendance algérienne. Le putsch militaire avorté d'avril 1961 fut en partie motivé par la grande inquiétude d'officiers, mûris par l'expérience indochinoise, sur l'avenir des «francophiles» dans une Algérie aux mains des rebelles. Peu après, la démobilisation et le désarmement des supplétifs commencèrent. Signés à la hâte, les accords d'Évian attribuèrent l'Algérie au F.L.N., laissant les «musulmans français» sans protection véritable, comme le dénonça l'économiste Maurice Allais. Le 19 mars 1962, jour du cessez-le-feu entre l'armée française et l'A.L.N., selon le rapport à l'O.N.U. du contrôleur général aux armées Christian

de Saint-Salvy, on comptait en Algérie 263000 autochtones engagés du côté français ou récemment démobilisés, dont 60000 militaires, 153000 supplétifs et 50000 notables francophiles. Familles comprises, il y avait plus de 1 million de personnes menacées sur 8 millions de musulmans algériens, tout ce qui restait de ceux des autochtones qui avaient pris le parti de la France, sans, pour autant, avoir souhaité le maintien du statut colonial.

Au printemps de 1962, alors que le territoire était laissé au F.L.N. par l'armée française repliée dans des garnisons d'Algérie, le nouveau pouvoir feignit la clémence envers les pro-Français, et à Paris le gouvernement, dirigé par Charles de Gaulle, limita à une portion minime leur repli en France. Louis Joxe, ministre d'État aux Affaires algériennes, adressa à l'armée une directive «très secrète», le 12 mai 1962, menaçant de sanctions les militaires français qui organisaient le repli en métropole de leurs alliés musulmans «en dehors du plan général de rapatriement», et ordonnant même le renvoi en Algérie des supplétifs débarqués en France. En fait, ce «plan» n'existait que sur le papier, et le gouvernement fut débordé par l'exode des Européens. Seulement de 15000 à 20000 familles de musulmans pro-Français (91000 personnes) purent s'établir en France de 1962 à 1968. Au sein de l'écrasante majorité restée en Algérie, il y eut au minimum des dizaines de milliers de victimes assassinées par le F.L.N.

KIS”

*Nous avons pensé qu’il méritait d’être connu de tous
avons l’habitude de lire sur un sujet qui nous tient à cœur.
l’Encyclopædia Universalis (*), qui nous a donné
cet article à titre gracieux.*

(150000, selon une note officielle du Service historique des armées rédigée en 1974). Jean-Marie Robert, sous-préfet d’Akbou, dans son rapport de 1963 au vice-président du Conseil d’État établi sur la base de nombreux témoignages, estima en 1000 et 2000 le nombre des massacrés, dans chacun des soixante-douze arrondissements d’Algérie, de mars à décembre 1962. En 1995, le général Faivre, à partir des estimations démographiques de Xavier Yacono comportant une large marge d’incertitude, avançait une fourchette de 50000 à 70000 harkis tués par le F.L.N., souvent dans d’ignobles tortures, parfois par familles entières après des viols collectifs, etc..., et cela en présence de l’armée française qui

reçut l’ordre de rester passive, comme à Oran le 5 juillet 1962, et sans que l’opinion publique nationale ou internationale ne s’en émeuve. À ces victimes, il faut ajouter les milliers de pieds-noirs ou de juifs algériens assassinés, enlevés, etc..., par les nouveaux maîtres de l’Algérie dans la même période. «L’arrêt du génocide gaulliste» des «Français musulmans» fut le mobile revendiqué avec le plus de vigueur par Jean Bastien-Thiry, principal auteur de l’attentat du Petit-Clamart (22 août 1962), commandité par Georges Bidault. Les meurtres de ces musulmans durèrent jusqu’en 1966. En 1965, la Croix-Rouge recensait 13500 pro-Français incarcérés en Algérie. En France, les réfugiés transitèrent dans des camps. Faute de

structures d’accueil suffisantes, leur insertion fut difficile, et ils connurent un taux de chômage élevé. En raison de sa forte natalité, la population métropolitaine issue des «musulmans français d’Algérie» dépassait les 400000 personnes en 1990; une population méconnue, parfois même amalgamée avec ceux qui se revendiquent comme «beurs». En 1991, la révolte d’enfants de réfugiés harkis dans plusieurs villes françaises révéla au grand jour une vérité occultée en France et en Algérie en raison de son caractère accablant pour les deux pays. À la lumière de cette tragédie longtemps refoulée apparaissent de façon crue les causes profondes d’un divorce entre deux communautés. ●

Philippe DENOIX

© 1999 Encyclopædia Universalis France S.A. Tous droits de propriété intellectuelle et industrielle réservés.

Collectif “Justice pour les harkis”

Nous avons diffusé en mai dernier (Bulletin n°12) le manifeste du Collectif “Justice pour les harkis” en demandant aux anciens “SAS” de le signer. La réponse a été décevante: nous n’avons pas reçu cent formulaires signés.

L’Association vient de s’associer au Collectif dont elle approuve totalement l’objectif.

Vous trouverez joint un nouveau formulaire et j’espère qu’il aura plus de succès que la première fois !

Il est essentiel, en effet, que les plus hautes autorités de la France “reconnaissent officiellement la responsabilité de l’État français dans le massacre de milliers de harkis et de pieds-noirs. (J’ai repris les termes de la conclusion de l’allocution de Maurice Allais, le 6 mars 99, lors des Journées organisées par “Jeunes Pieds Noirs” au Pavillon Gabriel à Paris.

Nous nous rendons bien compte que le temps presse et que beaucoup comptent sur le temps qui passe pour échapper à ce devoir de mémoire...

Nos pertes en Algérie

Moghaznis tués en 1960

DATES	NOMS	SAS
30/04/60	ABDEDAKI ABADA	AIN MOKRA (BONE)
10/08/60	ABDELGHANI	ST HIPPOLYTE (MOSTAGANEM)
23/08/60	SAID ABDELLI	MAATKAS-IGARIDEN (GK)
08/11/60	ZIDANE ABDENNOUR	CATINAT (EL MILIA)
04/03/60	KHATER ACHOURI	BENI AZIZ (COLBERT) (SETIF)
29/02/60	MOHAND AKLI ADOUANE	BARBACHA (SETIF)
18/08/60	LAYACHIR ALLOUANI	EL KHADAM (SETIF)
20/11/60	LAKDAR AMMARI	TIDDA (TIARET)
08/09/60	LAKDAR AMROUNE (Auto Défense)	CHASSERIAU (ORLÉANSVILLE)
25/02/60	MABROUK ARIBI	AIN ABID. (CONSTANTINE)
29/02/60	SAOUDI (?) ATMANI	BARBACHA (SETIF)
14/03/60	SAID BELHACENE	MAKOUDA (GK)
30/09/60	LAZHAR B MOHAMED BELHOUT	CHERIA (BONE)
17/06/60	BRAHIM BELOUADAH	LECOURBE (SETIF)
29/02/60	EL HASNAOUI BENNAOUI	BARBACHA (SETIF)
05/11/60	LAKHDAR BENRAHMOUNE	TIFELFEL (AURES)
17/06/60	BOUDJEMAA BENTOUMI	LECOURBE (SETIF)
01/02/60	LARBI BOUAMAMA	AIT AKERMA (GK)
15/01/60	ABDELKADER BOUAOUD	CHENOUA-DESAIX (ALGER)
20/07/60	MOHAND BOUAOUNE	KIRIA (SETIF)
28/04/60	HOCINE BOUDEFFA	SETTARA (CONSTANTINE)
20/07/60	MOHAND BOUDJEMIEL	KIRIA (SETIF)
20/07/60	SAID BOUGUERA	KIRIA (SETIF)
09/08/60	SAID BOULOUDANI	BELAGH (SETIF)
04/03/60	AHMED BOUSNINA	COLBERT-CHEVREUIL
08/11/60	AMAR CHAOUI	SETTARA (CONSTANTINE)
15/06/60	AHMED CHETIBI	BETACHA (CONSTANTINE)
03/08/60	HADJ HENNI DEGHAL	AL ASNAM (ORLEANSVILLE)
30/04/60	MOHAMED DJILLALI	TAKOUKA (MOSTAGANEM)
09/10/60	MOHAMED EL MILOUDI	OUED SEFIOUN (ORAN)
01/08/60	ABDELKADER EUDADA	BENI SLIMANE
17/05/60	MOHAMED FILLALI	AL ASNAM (ORLEANSVILLE)
13/06/60	MOHAMED FOUGHALI	DJOUA (SETIF)
19/09/60	ABDERRAZAK GAOUER	DJIDJELLI (CONSTANTINE)
26/06/60	LASSASSI B MOHAMED GASMI	BEINEM (BISKRA)
21/09/60	GLENOUCI GUITANE	BORDJ OKRISS (MEDEA)
19/11/60	HAMIDA B MOHAMED B CHEIKH	EL ABIOD
04/04/60	MOHAMED HATTAB	EL BORDJ HABOUCHA
10/01/60	MOHAMED KABOUYA	REZAINE (SAIDA)
02/08/60	MOHAMED KARZAZI	SIDI NAMANE (GK)
29/08/60	CHÉRIF KERBOUB	BOUZINA (AURES)
03/04/60	HAMOU KHACHAI	ASLA (SAIDA)
08/12/60	BEN MOHAMED LAKHDAR	DAR EL CHIOUKH (TITTERI)
09/12/60	KANDOUS MAZIZ	MOGHRAR (SAIDA)
02/02/60	ABDELKADER MEDDAH	HENRI HUC (MOSTAGANEM)
12/09/60	LAKHDAR MEGUELATTI	SILLIGAR EL EULMA (SETIF)
16/06/60	SAID MEKIRI	SIDI DAOUD (GK)
09/12/60	MOHAMED MENDASS	BOGHARI (TITTERI)

N.B. Les noms de SAS provenant des archives des Anciens Combattants ne correspondent pas toujours à la liste officielle la SAS.

DATES	NOMS	SAS	Dpt
21/09/60	ALI MERISSI	AIN BOUCIF	AC/LAA
11/05/60	SAID BEN BRAHIM MEZRAR	AZIZ (BOGHAR)	LAA
19/11/60	SNP M'HAMED BEN HAMED BEN MOHAMED	EL ABIOD	AC
29/03/60	AMMAR NOUADJI	COLBERT	LAA
28/08/60	SMAIL OUCHIHA	TAZMALT	AC
16/06/60	MOHAMED RAHICHE	EL AZIZA	AC/LAA
20/07/60	AISSA RAMOUL	KIRIA	AC
29/02/60	MOUHOUB SAADA	BARBACHA	AC/LAA
15/03/60	AISSA SALMI	BENI AICHA	AC
01/06/60	AHMED SLIMANE	BLIDA ?	LAA
06/03/60	MOHAMED ZAOUICHE	BATNA	AC
30/09/60	AMARA BEN AMAR ZERDOUMI ou ZERBOUMI	CHERIA	LAA
14/11/60	LARBI ZIREG	MONGORNO	LAA
08/11/60	ZIDANE ABDENNOUR	CATINAT	ONTRUP
29/02/60	SAOUALI OUATMANI	BARBACHA	GAUCHERAND

Officiers

1/1/59	Lt KERBOUA Ahmed	SEDDOUK	Sétif
30/12/59	Lt CHAZOT Roger	CHABOUNIA	Tittéri
10/1/60	S-Lt MONGIAT Lodovéo	NECHMEYA	Bône
13/2/60	Cne FLOC'H Jean-Marie	BETTACHA	Constantine
25/2/60	Cne GUIDON DE MONTVERDE	PASTEUR	Aurès
29/2/60	S-Lt PERRIN François	BARBACHA	Sétif
9/4/60	S-Lt DENANTES Pierre	SOUK EL HAAD	GK
6/5/60	S-Lt PELLIN Jean	BOGHARI	Titteri
16/4/60	Cdt PUGET Abel	ELA DU TELAGH	Oran
14/7/60	S-Lt POUCHOT	EL MAAD	Constantine
9/8/60	Lt LE GOFF Jean-Marie	BEHAGLE	Sétif
11/8/60	Lt HUMBERT Bernard	TASSALA	Constantine
6/9/60	Cne VALENTIN René	BOUANDAS BOUSELLAM	Sétif

Sous-Officiers

15/3/60	Adj't MUET Claude	EL-ALEF	Mostaganem
26/1/60	Sgt-Chef DURIN Michel	GUENTIS	Bône
29/2/60	S-Lt PERRIN François	BARBACHA	Sétif
20/7/60	Sgt DELPEY Roger	ADEKAR	Sétif
13/8/60	Sgt COISPINE	ARRIS	Aurès
4/8/60	Brigadier LAKDAR BEN MOHAMED	TAHER	Constantine
19/10/60	Sgt-Chef CATHELAIN Henri	NELSOMBOURG	Tittéri
22/11/60	Sgt-Chef MAHOUZ Hafid	Camp des Chênes	Tittéri
	Mokkadem ZIOUZIOU Ali	Tighlit Oukerrouche	GK

Attachés

16/1/60	M. MARZELLE Guy	MEDROUSSA	Tiaret
3/3/60	M. CAMPOS René-Pierre	TEGREGT	Constantine
6/4/60	M. LAKHAL Nourredine	OULED-NACEUR	Constantine
1/6/60	M. AUCHIOUNE Nourredine	TAINÉ	Orléanville
30/10/60	M. HEUSCHLING André	BOU MAAD	Constantine
11/10/60	M. PISCHEDDA Joseph	ELA BATNA	Aurès
14/12/60	M. APSALON Fernand	BEINEM	Constantine

Chronique des "Errements Administratifs"

Premier cas :

Un camarade, harki ou moghazni, avait trouvé refuge en France en 62 et opté pour la nationalité française. Puis, excédé par toutes les difficultés et tracasseries qu'il rencontrait, saisi par la "rabia", il demanda à être "relevé des liens d'allégeances" à la Mère Patrie (une autre orthographe est possible).

L'administration, cette fois, fit diligence et accepta sans se faire prier la demande.

À sa sortie de l'hôpital psychiatrique où il était interné, notre camarade prit conscience de son erreur et demanda au Tribunal Administratif d'annuler la décision pour absence de consentement valable alors qu'il était interné. Le Tribunal admit cet argument.

C'était sans compter sans le Ministère Public qui fit appel de cette décision.

L'affaire passa donc devant un Tribunal Administratif d'Appel qui estima que le consentement d'une personne internée en hôpital psychiatrique était parfaitement valable...

Heureusement, le Conseil d'État en décida autrement et vient de casser la décision du Tribunal Administratif d'Appel. Notre camarade a donc repris sa nationalité française.

Cette histoire illustre parfaitement un certain acharnement administratif et n'aurait pas connu une fin heureuse sans le dévouement et l'expertise d'un camarade "SAS" qui a conseillé l'intéressé au cours d'une longue procédure.

Deuxième cas :

Le fils d'un secrétaire de mairie assassiné pendant la "guerre d'Algérie", trouve refuge avec sa mère en Tunisie. Il y grandit et se marie, mais la vie n'étant pas facile pour un fils de "traître", même en Tunisie, il décide de venir en France avec sa famille.

L'épouse tunisienne se voit accorder automatiquement une

carte de séjour valable dix ans, avec droit de travailler. L'administration, par contre, décide d'expulser celui dont le père fut assassiné pour avoir servi la France, et cela "en vertu d'une convention Franco-Algérienne"!

Sur mon intervention, et "par souci d'humanité" l'administration accepte de le laisser séjourner sur le territoire français, mais sans droit de travailler...

Quel dommage que son épouse tunisienne n'ait pas le permis "poids lourds" comme notre ami, car elle aurait pu faire vivre son mari et leurs deux enfants... Il faut préciser que notre ami est chauffeur "poids lourds" professionnel et que les offres d'emploi ne manquent pas dans cette branche...

Aspects inattendus de notre activité :

L'Association continue à aider les moghaznis et les harkis dans de nombreux domaines.

Certaines demandes d'aides revêtent quelquefois des aspects particuliers: c'est ainsi qu'un Kabyle vivant en France m'a contacté pour me demander de retrouver un militaire du contingent qui l'avait soigné dans son village natal après qu'il ait subi une attaque de poliomyélite qui l'a laissé infirme. Ce garçon, vraisemblablement un infirmier, lui faisait des massages et des pansements qui le soulageaient. Il en a gardé un souvenir reconnaissant.

Une autre fois, il s'agissait de retrouver "un Adjudant qui louchait"! Ce n'était pas facile de demander à mes correspondants s'ils souffraient d'un strabisme divergent! J'ai finalement retrouvé la trace de cet Adjudant qui s'était occupé d'un orphelin, mais trop tard; il était décédé.

D'autres questions sont plus futiles; c'est ainsi que l'on m'a demandé une description des "naïls" (sandales) que portaient les maghzens Sahariens! ●

Daniel Abolivier

Erratum

Dans le bulletin précédent (n°12), nous avons attribué la lettre publiée page 14 à Gérard L'Hote, alors que son auteur était le presque-homonyme Yvon Hotte, chef de la SAS d'Oued-Guettrini (Titteri-Aumal).

Communications

• Notre camarade le Colonel Abdelaziz Meliani nous a signalé la création d'une association pour l'édification d'un monument commémoratif à la mémoire des combattants d'Afrique et d'Outre-Mer morts pour la France en Alsace. Pour couvrir le coût de l'édification de ce monument (un million de francs), une souscription publique est ouverte. Adresse postale : **B.P. 29 67064 Strasbourg.**

• **L' "Œuvre Georges Bruhat"** accorde des **bourses d'études** pour des étudiants du 3^{ème} Cycle Universitaire, descendants d'Anciens Combattants, "particulièrement méritants". Nous signaler de tels cas.

• Insignes : petits : 50 F; grand : 150 F (un seul par adhérent).

Bibliographie

L'Association dispose de plusieurs exemplaires des ouvrages suivants :



- **"Vie d'un Peuple Mort"** de Pierre Charié-Marsaines (80F)
- **"Képi Bleu"** de Guy Vincent (115F)
- **"Bulletin Historique"** (la série de 11, 150F),
- **"L'Abandon"** (Echos d'Alger) par Alain de Sérigny (150F tome 1 et 2), Il suffit de passer commande à l'Association.

Les éditions l'Harmattan (5/7 rue de l'École Polytechnique 75005 Paris) proposent :

- **"Les Sections Administratives Spécialisées en Algérie"** de Grégor Mathias. IHCC Histoire et perspectives Méditerranéennes.

Le Colonel Bernard Moinet annonce la réédition de ses livres :

- **"Ahmed connaît pas"** (abandon des Harkis) 195F,
 - **"Debout les Hommes"** (Six de Saint-Cyr) (150F),
 - **"L'honneur des Vaincus"** (les Combattants de mai/juin 1940) 100F.
- Chez l'auteur : Colonel Bernard Moinet
29 rue Max Dormoy 75018 - Paris

JOYEUX ANNIVERSAIRE MOHAMED !

Le 19 novembre 1999, nous avons fêté à Saint-Chamond le centième anniversaire de notre camarade Mohamed Tadriss.

Né le 13 novembre 1899 à Haussonvillers, en Grande Kabylie, Mohamed Tadriss a servi pendant la Grande Guerre en Algérie. Il est ancien Combattant de la Campagne de Syrie de 1920 à 1922.



Pendant la Guerre d'Algérie, il s'est engagé à la S.A.S. d'Ou-riacha et servait comme Chef d'un Groupe d'Auto-Défense. Il jouit de l'estime et de l'affection de la population d'origine européenne du village d'Haussonvillers.

Monsieur le Maire de Saint-Chamond avait prêté une salle communale et il est venu souhaiter un joyeux anniversaire à notre centenaire. Cela a été une belle fête. M. Tadriss était entouré de toute sa famille et les nombreux

camarades "Harkis" de la région, dont les membres de l'Association des Anciens Combattants Musulmans de la Loire.

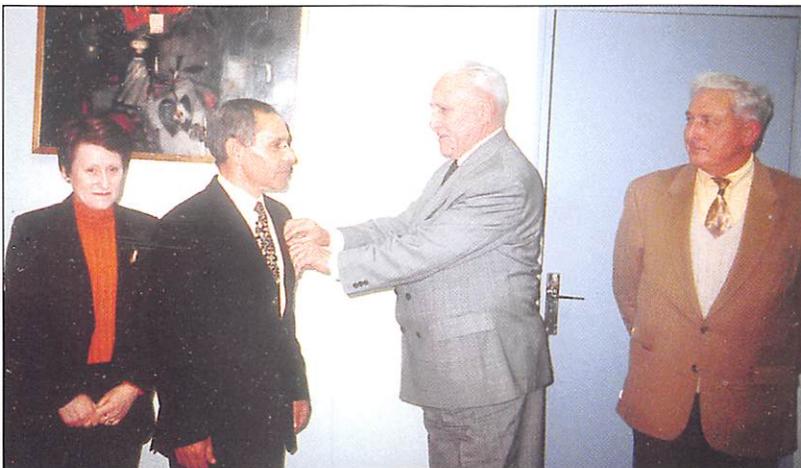
Notre camarade le Commandant Boucherie, Secrétaire Général de cette association, ancien Chef de S.A.S., avait organisé cette fête. C'est l'occasion de lui rendre hommage; depuis 1962 il se dévoue sans compter pour aider les "Harkis" rapatriés.

Seule ombre au tableau; malgré mes interventions auprès du Secrétariat d'État aux Anciens

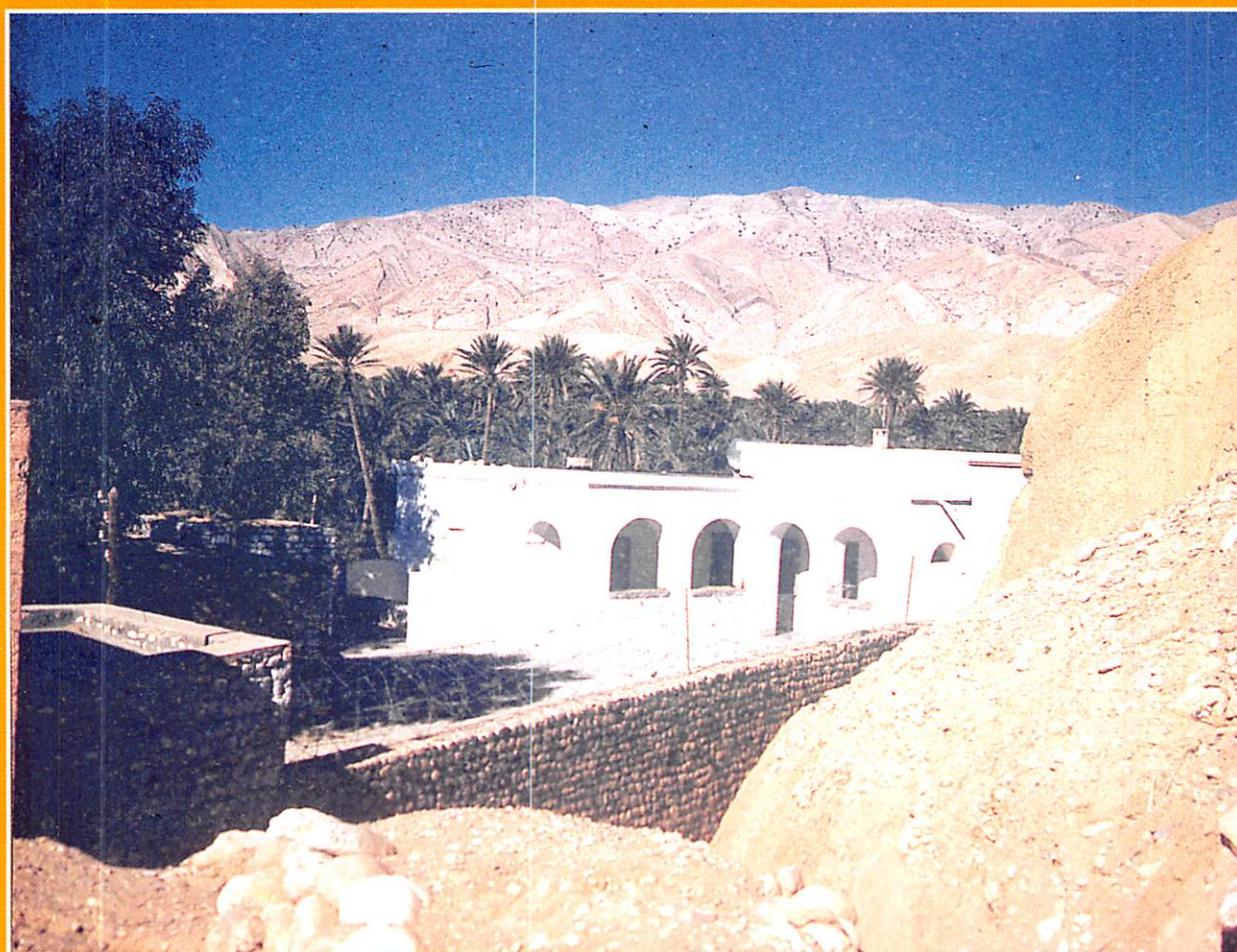
Combattants, il n'a pas été possible d'obtenir que notre centenaire soit honoré à cette occasion d'une distinction officielle; nous avons demandé pour lui la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Les carences et lenteurs de l'administration et le peu d'empressement des responsables n'a pas permis que les mérites de notre centenaire soient reconnus officiellement. Nous avons écrit à nouveau. Peut-être pour les 101 ans de Mohamed Tadriss!

Daniel ABOLIVIER



A l'issue de l'Assemblée Générale 1999, le 29 janvier 2000, le Chef d'Escadron Jacques Baroulier, ancien chef de la SAS de BIR-BAHIR-CHERGUI (Constantine - Ain Beïda) a remis au Sergent Zine MERAKHI, la Croix du Combattant Volontaire "Algérie".



*Bordj de la SAS KHANGA SIDI NADJI (Batna - Khenchela)
(photo Jean-Claude Féo - 1962)*